



Pour défendre et améliorer nos conditions de travail Tous en grève le jeudi 1^{er} février

**Après le succès des grèves du 28 et 30 novembre
La CGT appelle à continuer la lutte et amplifier l'action
Avec une manifestation le jeudi 1^{er} février à
10 heures devant le site du Conseil Régional de Caen !**

Aujourd'hui, au regard des négociations, même si le Président fait certaines concessions suite à notre forte mobilisation

Nous sommes encore très loin du compte !

**Après la réunion du 18 janvier, les arbitrages ne sont toujours pas
acceptables pour la CGT !**

Suite aux retours enregistrés, l'appel du 1^{er} février s'annonce fortement suivi, huit cars convergeront vers Caen. Comme pour la précédente semaine d'action, d'autres collègues seront en grève et manifesteront leur mécontentement dans leurs lycées

Seule l'importance de la mobilisation des agents peut faire reculer l'exécutif et faire avancer nos revendications

**Temps de travail, régime indemnitaire,
action sociale, déroulement de carrière,
conditions de travail**

**Les seules luttes que l'on est sûr de perdre,
ce sont celles que l'on n'engage pas !**

Pour la CGT, il est hors de question de se résigner, il faut résister :

Chaque gréviste, même pour une heure sera comptabilisé comme s'exprimant contre le projet d'Hervé Morin.

Attention !

Suite aux pressions et intimidations inadmissibles de la part de certains chefs d'établissement et gestionnaires relevées lors de notre dernière action.

Nous leurs rappelons que le droit de grève est un droit inscrit dans la constitution française et que le temps de grève pour les personnels de la fonction publique territoriale peut être fractionné par heures, demi-journée ou journée